



2012 – 2014 : Premier bilan de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement en Tunisie

Chafik Ben Rouine - Senior policy analyst
Ouns Messaadi - Junior policy analyst

chafik.benrouine@economie-tunisie.org
ouns.messaadi@economie-tunisie.org

04 / 03 / 2015

Introduction

Marie-Alexandra Veilleux, présidente de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), a déclaré le 22 octobre 2014 à l'agence Tunis Afrique Press (TAP), que l'institution financière, consacrera à la Tunisie en 2015, « pas moins de 120 millions d'euros »¹.

Fondée en 1991 dans le cadre du soutien aux transitions politiques et économiques en Europe centrale et de l'Est et dans l'ex-Union soviétique, la BERD a élargi son champ d'action à la région « *Southern and Eastern Mediterranean* » (SEMED), partie méditerranéenne du Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), en 2012, suite aux événements du Printemps arabe.

Alors que la BERD justifie cette extension du champ d'action par la volonté d'apporter un appui aux transitions démocratiques dans les pays arabes et de les aider à réaliser un développement économique solide et durable², son histoire et ses interventions en Tunisie depuis 2012 démontrent que son action s'inscrit dans une démarche d'appui à certaines politiques économiques qui peuvent être controversées.

Sommaire

- Introduction
- Une Banque de transition vers l'économie de marché
- De la chute du mur de Berlin aux printemps arabes
- Partenariat de Deauville et début d'activité de la BERD en Tunisie
- Le bilan déjà controversé de la BERD en Tunisie

Une Banque de transition vers l'économie de marché

A la fin de la Guerre froide, en novembre 1989, le Président français François Mitterrand a plaidé auprès du Parlement européen pour la création d'un fonds qui permettrait à l'Europe occidentale d'aider les pays de l'autre côté du rideau de fer à se reconstruire et se développer. Mitterrand avait ainsi proposé la création d'une banque qui rassemblerait l'Europe des douze ainsi que l'ensemble des futurs bénéficiaires parmi les pays de l'Europe de l'Est. Quelques mois plus tard, en mai 1990, l'accord de création de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement fut ratifié par la Banque Européenne d'investissement (BEI), la Commission des communautés européennes et 40 pays.

L'accord constitutif explique que l'institution a pour objectif principal de contribuer « *au progrès et à la reconstruction économiques des pays d'Europe centrale et orientale qui s'engagent à respecter et mettent en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de favoriser la transition de leurs économies vers des économies de marché, et d'y promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise* »³.

La BERD, dont les activités ont commencé en 1991, est devenue depuis la seule institution financière internationale exclusivement dédiée à la transition. Se définissant comme une banque régionale de développement dédiée à l'accompagnement des transitions, la BERD a gardé le même mandat pendant vingt ans, tout en élargissant son champ d'intervention à un nombre de pays de la région occasionnellement. A ce jour, la BERD intervient dans 30 pays sur trois continents, et son capital est détenu par 61 pays.

L'intervention de la BERD dans les pays bénéficiaires est motivée par une volonté d'appuyer la transition de ces pays vers une économie de marché par la promotion de l'entrepreneuriat privé à travers

le financement, notamment des banques privées. Selon un rapport de l'Assemblée Nationale française qui date de 2012, l'article 2 de l'accord de la création, précise que la BERD aide les pays d'intervention « *à mettre en œuvre des réformes économiques structurelles et sectorielles, y compris celles visant au démantèlement des monopoles, à la décentralisation et à la privatisation, et pour aider à l'intégration de ces économies dans l'économie internationale* »⁴.

L'article 8 de l'accord de création de la BERD précise que la banque se réserve le droit de suspendre ou modifier l'accès aux ressources de la Banque de tout pays qui « *mettrait en œuvre une politique incompatible avec l'article 1* », c'est-à-dire des pays qui ne respectent pas et n'appliquent pas les principes de l'institution, dont la promotion de l'initiative privée et l'esprit d'entreprise et qui ne s'engagent pas dans une transition vers l'économie de marché.

Secteurs et zone géographique d'intervention

Si on observe de près les différents financements octroyés par la BERD tous pays confondus, le secteur financier vient en première position, accaparant 40% des investissements, dont 14% ont servi à financer des petites et moyennes entreprises (PME). Puis on trouve le secteur des infrastructures qui bénéficie de 22% des financements octroyés⁵.

Sur son site, la BERD définit comme ses « *projets clés* » la sécurité alimentaire, les monnaies et marchés financiers, et les stratégies énergétiques⁶.



De la chute du Mur de Berlin aux Printemps arabes

Les événements du printemps arabe de 2011, ont été souvent comparés à la chute du Mur de Berlin. En effet, le Printemps arabe a marqué le début de ce qui a été vu comme la quatrième vague de démocratisation dans le monde, en référence à la troisième vague qui a commencé avec la chute du Mur de Berlin, et les transitions démocratiques qui s'ensuivirent dans les pays qui se trouvaient jusqu'alors derrière le « rideau de fer ». Si les événements qui se sont succédés depuis ont démontré que le Printemps arabe n'était pas toujours synonyme de transition démocratique dans les pays concernés, il a surtout marqué le début d'une intensification des efforts fournis par les pays développés et les institutions financières internationales dans le but de déclencher la transition de ces pays vers plus d'économie de marché. Le Partenariat de Deauville est l'exemple le plus significatif en ce sens.

Partenariat de Deauville et début d'activité de la BERD en Tunisie

A l'issue du Sommet de Deauville, tenu le 26 et 27 mai 2011, les pays du G8 ont fait une déclaration intitulée « Un nouvel élan pour la liberté et la démocratie ». Dans cette déclaration les chefs des pays réunis ont exprimé leur volonté d'agir « en faveur de l'Etat de droit et de l'implication des citoyens, et d'encourager les réformes économiques et sociales afin de répondre aux aspirations des peuples ». La déclaration affirme également que le partenariat repose sur deux piliers le premier est relatif à l'aspect politique des transitions, et le deuxième, au cadre économique « propice à une croissance durable et qui profite à tous »⁷.

Pour ce faire, le partenariat a consacré 40 milliards de dollars à accorder sous formes de prêts à ces pays, assurés par les différentes banques régionales de développement et en fonction du mandat géographique de chacune de ces banques. C'est dans ce cadre que le mandat géographique de la BERD a été étendu, afin de couvrir l'Afrique du Nord. En effet, ce sont les chefs d'Etats participants au partenariat qui ont appelé à cette extension, afin de « faire bénéficier les pays arabes en transition de l'expérience de la BERD en termes d'accompagnement des transitions »⁸.

Le 12 décembre 2011, la BERD a organisé une conférence « Transition to Transition » à Tunis, en collaboration avec l'Union Tunisienne de l'Industrie et du Commerce et de l'Artisanat (UTICA), et le Centre pour l'Intégration Méditerranéenne (CMI). Environ 530 personnes y ont participé dont des chefs d'Etats et des représentants des milieux d'affaires de la Tunisie, de l'Europe centrale et de l'Est, et de la Turquie. Comme expliqué sur la page de la BERD, cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de l'initiative « Transition to Transition » qui a pour but d'établir un lien entre les différents acteurs ayant pris part dans les transitions de leurs pays d'un côté,

et les acteurs des pays actuellement en transition d'un autre, à fin d'instaurer échange d'expérience entre les deux⁹.

Jaloul Ayed, ministre des finances de l'époque qui avait présenté le « Plan Jasmin » au FMI et à la Banque Mondiale lors de leurs réunions annuelles, puis au G8 à Deauville, avait souligné dans son intervention, lors de la conférence « Transition to transition », que « la transition et la croissance doivent être entreprises par le secteur privé à travers l'instauration de cadres juridiques et structurels »¹⁰.

En Mars 2012, la BERD a commencé à déployer ses activités dans la région avec la création d'un fonds pour les nouvelles démocraties arabes dénommé *EBRD Southern and Eastern Mediterranean Investment Special Fund*. Cependant, pour que ce fond soit effectif, il a fallu d'abord l'alimenter, ce qui fut fait en Mai 2012 avec la mise à disposition par la BERD d'un milliards d'euros pour ce fonds. L'autre condition pour rendre effectif ce fonds était la ratification de l'article 18 des statuts de la BERD permettant d'étendre son mandat à la région SEMED ce qui fut réalisé en Septembre 2012. L'objectif étant à terme d'atteindre un montant de 2,5 milliards d'euros par an de financements dans la région¹¹.

Les premiers investissements de la BERD ont été réalisés alors qu'elle n'avait toujours pas ouvert de bureau en Tunisie. Ce n'est qu'en juin 2013, que la BERD a inauguré un bureau à Tunis, premier bureau permanent dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen. La précipitation dans la création de ce fonds - sans d'abord l'alimenter, sans s'être assuré de l'extension de son mandat et sans avoir ouvert de bureau sur place - démontre l'urgence et l'importance que la BERD et ses donateurs ont accordée à cette région alors en ébullition.

Le bilan déjà controversé de la BERD en Tunisie

La même année de la création du fonds pour la région SEMED, la BERD inaugure ses activités dans la région par des financements en envoyant un signal fort sur la manière dont elle veut accompagner les pays de la région vers une économie de marché. Ainsi, le 18 Septembre 2012, la BERD signe son premier financement de projet en participant à un fonds d'investissement, *Maghreb Private Equity Fund III (MPEF III)*, à hauteur de 20 millions d'euros. Ce fonds de capital-investissement (Private Equity) est géré par l'entreprise tunisienne Tuninvest-Africinvest et implanté dans un des paradis fiscaux incontournable pour les investissements directs étrangers à destination de l'Afrique : l'île Maurice¹².

Dans la foulée, le 31 Octobre 2012, la BERD participe à hauteur de 20 millions d'euros dans un deuxième fonds de capital-investissement, *Capital North Africa Venture Fund II (CNAV II)*¹³, géré par la société Capital Invest International, et implanté cette fois au Luxembourg, autre fameux paradis fiscal. Alors que la lutte contre

l'évasion fiscale est le cheval de bataille des autorités tunisiennes depuis la révolution, ces investissements constituent un réel pied de nez à l'administration fiscale et envoient un signal fort d'entrée de jeu aux autorités publiques.

A l'occasion de l'ouverture de son bureau en 2013, la BERD avait déjà souligné son désir de jouer un rôle important en Tunisie en appuyant la restructuration et le renforcement du secteur financier du pays. En tenant compte de tous les projets financés par la BERD en Tunisie jusqu'à Janvier 2015, le soutien au secteur financier promu par la Banque apparaît alors dans toutes ses dimensions : fonds d'investissement en capital-investissement, prêts aux banques commerciales et aux institutions de leasing. C'est ainsi que sur les 280 millions d'euros financés, en prenant en compte les fonds régionaux, pas moins de 75 % des fonds ont été alloués au secteur financier, très loin au dessus des 40 % alloués en moyenne au secteur financier dans les autres pays d'intervention de la BERD.

Nom de l'entreprise	Secteur	Date de signature	Montant de l'investissement	Objet de l'investissement
Tuninvest-Africinvest (MPEF III)(Maghreb)	Finance (Private Equity)	18/09/12	20 millions €	Participation à un fonds de Private Equity (Maghreb Private Equity Fund III), situé à l'île Maurice, un paradis fiscal.
Capital Invest (CNAVF II)(Maghreb)	Finance (Private Equity)	31/10/12	20 millions €	Participation à un fonds de Private Equity (Capital North Africa Venture Fund II) situé au Luxembourg, un paradis fiscal.
Borges Tunisie (Espagne)	Agro-industrie (huile d'olive)	26/11/12	15 millions €	Prêt jusqu'à 15 millions €.
Serinus Energy (Canada)	Ressources naturelles	23/07/13	60 millions \$	Prêt jusqu'à 60 millions \$ pour l'extraction, notamment, de gaz de schiste.
Mediterrania Capital Partners (Espagne)	Finance (Capital Investissement)	17/09/13	20 millions €	Participation jusqu'à 20 millions € dans un fonds de Capital-investissement, situé à Malte.
Vermeg Solutions (Tunisie)	TIC	06/11/13	5 millions €	Prêt de 5 millions €
BTK (Tunisie)	Finance (Banque commerciale)	17/12/13	20 millions €	Prêt jusqu'à 20 millions € pour des prêts aux PME.
CIL Tunisia (Tunisie)	Finance (Leasing)	12/03/14	15 millions €	Prêt jusqu'à 15 millions € à la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) pour des prêts aux PME.
ENDA Inter-Arabe (Tunisie)	Microfinance	18/03/14	11 millions DTN	Prêt jusqu'à 11 millions de DTN, avec focus sur le secteur agricole
				Assistance technique pour développer des produits financiers spécifiques
Amen Bank (Tunisie)	Finance (Banque commerciale)	23-mai-14	30 millions \$	10 millions \$ pour soutenir l'exportation des entreprises tunisiennes
				20 millions \$ pour soutenir l'exportation
Tunisie Leasing (Tunisie)	Finance (Leasing)	28-mai-14	20 millions €	Prêt jusqu'à 20 millions € pour des prêts aux PME.

Mis à part le soutien fort au secteur financier, la BERD revendique une volonté ferme de soutenir le financement des PME en Tunisie et à travers la région SEMED. Ceci permettra ainsi de lutter contre le fléau du chômage chez les jeunes tunisiens. Sur la liste des investissements réalisés en Tunisie, en dehors du secteur financier, nous trouvons trois entreprises : Borges, Serinus et Vermeg. La première, Borges Tunisie, est la filiale d'une multinationale espagnole issue du secteur de l'agro-industrie et spécialisée sur les produits méditerranéens, présente dans plus de 100 pays et sur tous les continents¹⁴. Assez loin donc, de la petite PME du pays. La deuxième, Serinus, est une entreprise basée au Canada et spécialisée dans le secteur de l'industrie extractive, sur laquelle nous reviendrons par la suite. La dernière, Vermeg, est une PME tunisienne dynamique et prometteuse opérant dans le secteur des services spécialisés aux marchés financiers. La PME tunisienne est celle qui a reçu le plus petit financement via un prêt de 5 millions d'euros pour financer sa croissance. Lors d'une rencontre organisée par l'UTICA, le 24 Février 2015, pour signer une convention avec la BERD, M. Ouali, PDG de Vermeg, révélait que ce financement avait permis de renforcer, entre autres, ses équipes en Europe, passant de 32 à 240 employés.

Lors de cette même rencontre, Mme Gacek, Managing Director en charge de la région SEMED au sein de la BERD, insistait sur l'importance du financement des institutions financières pour financer les PME mais de manière indirecte. Elle avouait donc tacitement que le renforcement du secteur financier et la transition vers une économie de marché, mission première de la BERD, primait sur le soutien aux PME, relégué comme une simple conséquence indirecte du développement de la finance.

La BERD finance bien des PME en Tunisie, mais de préférence en soutenant le secteur financier ou en soutenant des entreprises européennes implantées en Tunisie ou tunisiennes créant de l'emploi en Europe. Il est donc permis de douter quant à l'impact de ces financements sur la création d'emplois en Tunisie qui, il est vrai, n'apparaît pas dans les priorités de la BERD.

Un autre axe stratégique de la BERD en Tunisie s'exprime à travers sa volonté de soutenir l'efficacité énergétique et le développement de l'énergie durable¹⁵. Dans la liste des investissements réalisés par la BERD en Tunisie, il est difficile de trouver un investissement qui s'inscrit dans cet axe stratégique. En réalité, il n'y en a pas. Par contre, il est facile de trouver un investissement qui va totalement



à l'encontre de la promotion du développement de l'énergie durable. C'est le projet Serinus Energy.

En effet, ce projet concerne, entre autre, l'exploitation du gaz de schiste dans la région de Sabria, près du Chott el Jérid. L'exploitation du gaz de schiste fait l'objet d'une polémique nationale en Tunisie depuis 2012 et en Algérie depuis maintenant des mois. L'utilisation de la technique de fracturation hydraulique horizontale dans une région désertique est très controversée et a fait l'objet de plusieurs protestations par la société civile tunisienne à l'encontre de la BERD pour ce financement¹⁶. Celle-ci, ayant pris note des contestations, n'a pas voulu en prendre compte et a tout de même validé le financement pour la compagnie Serinus Energy en Juillet 2013 pour un montant de 60 millions de dollars. Il est donc difficile de croire la BERD lorsqu'elle affiche vouloir promouvoir les énergies durables d'un côté, lorsque de l'autre, elle finance des projets d'exploitation du gaz de schiste par l'utilisation de techniques réputées dangereuses pour l'environnement.

Un peu plus de deux ans aujourd'hui que la BERD finance des projets en Tunisie. Son bilan est pour le moins controversé : financement quasi exclusif du secteur financier, entrée au capital de fonds d'investissements logés dans des paradis fiscaux, faible soutien à la création d'emplois en Tunisie, ou de manière très indirecte et enfin, financement de projets d'exploitation du gaz de schiste. Les débuts de la BERD lui ont permis de sortir son épingle du jeu parmi les institutions financières internationales. Reste à savoir si c'est pour le meilleur ou le pire pour la Tunisie.

- 1 <http://directinfo.webmanagercenter.com/2014/10/22/la-berd-accordera-a-la-tunisie-pas-moins-de-120-millions-deuros-en-2015/>
- 2 <http://www.ebrd.com/who-we-are.html>
- 3 <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rapports/r4304.asp>
- 4 Idem
- 5 Idem
- 6 <http://www.ebrd.com/what-we-do/sectors-and-topics.html>
- 7 <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rapports/r4304.asp>
- 8 Idem
- 9 <http://www.ebrd.com/news/2011/transition-to-transition-conference-in-tunis.html>
- 10 Idem
- 11 <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rapports/r4304.asp>
- 12 <http://www.ebrd.com/work-with-us/projects/psd/maghreb-private-equity-fund-iii.html>
- 13 <http://www.ebrd.com/work-with-us/projects/psd/capital-north-africa-venture-fund-ii.html>
- 14 <http://worldwide.borges.es/about-us/borges-in-the-world/>
- 15 <http://economie.jeuneafrique.com/finance/secteurs/banques/17904-la-berd-ouvre-un-bureau-permanent-en-tunisie.html>
- 16 <http://bankwatch.org/news-media/for-journalists/press-releases/ebrds-silent-shale-gas-coup-tunisia>